

Dossier de Presse 2012



Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.mesescaparc.fr
découvrir la région autrement

Page suivante ►





Sommaire

1 - Le concept et fonctionnement du blog	3
a./ Le concept	
b./ Comment ça marche	
c./ Et en plus !	
2 - Une démarche inscrite dans une stratégie touristique durable globale	4
3 - les Parcs naturels régionaux, ambassadeurs d'un tourisme responsable	5
4 - Annexes	
- L'engagement du Conseil Régional	
- Les Parcs naturels régionaux	

Votre contact presse en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Valérie Toche : v.toche@crt-paca.fr  +33 (0)4 91 56 47 35 - +33 (0)6 08 37 32 50



1 - Le concept et fonctionnement du blog

a./ Le concept : embarquez avec Hélène à la découverte d'un tourisme responsable et durable

Le blog www.mesescaparc.fr est le journal de bord d'une journaliste, Hélène, qui part à la découverte d'un tourisme responsable et durable dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Celle-ci agrmente le blog de nombreux articles illustrés par des photos et vidéos. L'ensemble des sujets choisis par les Parcs naturels régionaux et le Comité Régional de tourisme mettent en avant la diversité et la richesse touristique régionale : visites de sites naturels exceptionnels, découverte des techniques d'aménagement de calades dans le Verdon, portraits de propriétaires d'un Gîte Panda dans le Queyras.

Le patrimoine naturel, les savoir-faire locaux et portraits de professionnels du tourisme engagés sont au cœur des sujets abordés.

Ce blog contient des **informations** sur les parcs et le tourisme responsable. Le « postage » régulier d'articles et d'idées de sorties dans les Parcs dynamise le blog.

Page d'accueil du blog
www.mesescaparc.fr



b./ Comment ça marche :

Ce blog est articulé autour de 4 rubriques :

1- Le menu « Mes Escaparc » permet de suivre les reportages d'Hélène - notamment en les localisant sur une carte de la région (cf. voir ci-dessous) - et les idées de sorties possibles dans les 5 Parcs naturels régionaux de la région.

Carte de localisation des reportages figurant sur le blog www.mesescaparc.fr



2- la rubrique : « Les Parcs » informe sur chaque parc : présentation du territoire, reportages et idées de sorties dédiés.

3- la rubrique « Tourisme responsable » explique ce qu'est le tourisme responsable et la démarche des Parcs naturels régionaux dans ce cadre..

4- La rubrique « Partenaires » donne des informations sur les partenaires associés et les professionnels du tourisme impliqués dans les reportages réalisés.

c./ Et en plus !

Des informations relayées sur les outils web 2.0

Pour faire connaître le blog au grand public et aux acteurs du tourisme régional, l'ensemble des contenus du site est relayé sur des outils de communication web adaptés :

- **Galerie Flickr**

www.flickr.com/photos/mesescaparc/ pour présenter des photos détaillées des Parcs et sites de reportage,

- **Chaîne Dailymotion**

www.dailymotion.com/mesescaparc/ pour relayer les vidéos réalisées,

- **Page Facebook**

www.facebook.com/mesescaparc pour diffuser l'ensemble des contenus du blog et poster les actualités.

Extrait de la page Facebook de « Mes Escaparc »



Retour Sommaire



2 - Une démarche inscrite dans une stratégie touristique durable globale

Le tourisme durable : une composante majeure de la politique touristique régionale

Les clientèles touristiques sont de plus en plus sensibles à un tourisme responsable, plus respectueux de l'environnement et vecteur de développement économique et social dans les destinations visitées.

Depuis plusieurs années, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage pour développer un tourisme plus responsable sur son territoire (cf. annexe : la stratégie régionale en matière de tourisme durable). « Faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une référence en matière de tourisme durable » était un axe fort du schéma régional de développement touristique 2006-2010.

Provence-Alpes Côte d'Azur a de nombreux atouts en tant que destination touristique durable : 1^{ère} région de France en terme de biodiversité et bientôt celle qui compte le plus de Parcs naturels, nationaux et régionaux⁽¹⁾. L'offre d'hébergements touristiques bénéficiant d'un écolabel attestant d'un engagement fort en matière de management environnemental n'a cessé de croître au cours des dernières années. Valoriser un tourisme plus responsable est aussi un moyen de faire évoluer l'image touristique de la région, encore fortement ancrée autour du triptyque « mer, soleil, plage ». Les 5 Parcs Naturels Régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, par leur diversité historique, culturelle, paysagère et patrimoniale, constituent des partenaires de choix.

⁽¹⁾ On compte aujourd'hui 3 Parcs nationaux : Les Ecrins, Le Mercantour et Port-Cros et 5 Parcs naturels régionaux : Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon, situés en totalité ou en partie en région PACA. Trois autres parcs pourraient voir le jour en 2012 : le Parc national des Calanques et les Parcs naturels régionaux des Baronnies et des Préalpes d'Azur.

Le triple engagement du Comité Régional de Tourisme pour un tourisme responsable

Pour promouvoir la région comme une destination touristique « durable », le Comité Régional de Tourisme s'est engagé autour de 3 axes majeurs :



a./ Mettre en avant les professionnels du tourisme engagés dans une démarche de respect de l'environnement, à travers la mise en place d'une filière écotourisme.

Le CRT PACA a édité, en lien avec la Région, les Agences de Développement Touristiques départementales et le Comité Régional de Tourisme Riviera Côte d'Azur, une carte référençant les espaces naturels et les structures d'hébergement bénéficiant d'un écolabel. Dans la continuité de ce travail, un site internet dédié est mis en place.

b./ Valoriser l'offre touristique accessible aux personnes en situation de handicap.

La Région, les Départements, le Comité Régional de Tourisme Riviera-Côte d'Azur et les Agences de Développement Touristiques départementales ont développé, depuis plusieurs années, une politique partenariale de développement de l'offre touristique accessible aux personnes en situation de handicap – visuel, auditif, mental ou menteur. L'ensemble de ces prestations est aujourd'hui répertorié sur le site www.handitourismepaca.fr, animé par le CRT PACA.

c./ Faire connaître les Parcs naturels régionaux et leur approche responsable du tourisme.

Le Comité Régional de Tourisme et les Parcs naturels régionaux se sont rapprochés pour définir un programme d'actions partenariales sur 3 axes :

- la professionnalisation des acteurs du tourisme situés en territoire de parcs,
- le renforcement de l'image des Parcs naturels régionaux auprès du grand public,
- la mise en place d'actions d'intermédiation pour valoriser le tourisme responsable sur ces territoires auprès de la presse et des opérateurs de voyage.

3 actions phares sont menées :

- l'organisation de séminaires en territoires de parcs,
- la mise en place d'enquêtes pour connaître les visiteurs de ces espaces naturels,
- la réalisation du blog.

www.mesescaparc.fr





3./ Les Parcs naturels régionaux, ambassadeurs d'un tourisme responsable

5 parcs symboles de la richesse touristique régionale

Pour la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, un Parc naturel régional est un « territoire habité à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile ».

La France compte aujourd'hui 46 parcs naturels régionaux dont 5 sont localisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur : **les Alpilles, la Camargue, le Luberon, le Queyras et le Verdon**. Ces territoires sont les garants de la richesse naturelle, culturelle et humaine de la région (cf. annexe : présentation des Parcs naturels régionaux).

Acteurs majeurs du développement durable, les **Parcs naturels régionaux** sont un point d'équilibre permanent entre développement économique, cohésion sociale et préservation de l'environnement. Dans cette logique, ces territoires, parfois soumis à une forte pression touristique à certaines périodes de l'année, encouragent le tourisme hors saison.

Ils se différencient des **Parcs nationaux**, dont une partie centrale du territoire - appelée « cœur de parc » - est soumise à d'importantes mesures de protection en raison des richesses naturelles exceptionnelles qu'elle abrite. Leur gestion est confiée à un établissement public national.

Carte des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : @ Région PACA

La Charte Européenne du Tourisme Durable : une démarche responsable concertée

Les 5 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont signataires de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD), démarche visant à faire de ces territoires des destinations touristiques responsables⁽²⁾.

Développée par la Fédération Europarc, cet outil s'articule autour de 3 volets :

- **Volet 1** : engagement du Parc pour un tourisme responsable,
- **Volet 2** : implication des entreprises touristiques situées sur le territoire du parc
- **Volet 3** : identification d'opérateurs susceptibles de commercialiser l'offre touristique durable.

Les Parcs naturels régionaux mettent aujourd'hui en œuvre le volet 2 de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Pour répondre aux engagements de cette charte, les parcs bénéficient de l'accompagnement étroit du Conseil Régional et de son service tourisme. Ce travail permettra aux visiteurs du territoire, à moyen terme, d'identifier les prestataires touristiques responsables.

Les professionnels du tourisme valorisés dans les différents articles du blog

www.mesescaparc.fr

s'inscrivent dans l'esprit de cette charte. Ils agissent aux côtés des parcs pour véhiculer les valeurs d'un tourisme durable.

⁽²⁾ Plus d'informations sur la CETD sur : http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/upload/doc_telechargement/grandes/Charter%20leaflet_french.pdf

